

Forêt de la DRÔME

26

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

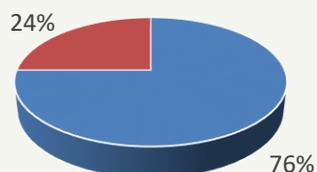
Surfaces et volumes

Taux de boisement de **53 %**.

Superficie forestière totale est de **351 000 ha**.

Surface de forêts privées **266 000 ha**
(*Source Observatoire des forêts*)

Répartition forêt privée et publique



■ Forêt privée ■ Forêt publique

Le volume de bois vivant est de **36 000 000 m³** et le volume moyen est de **110 m³/ha** (172 m³/ha en France).

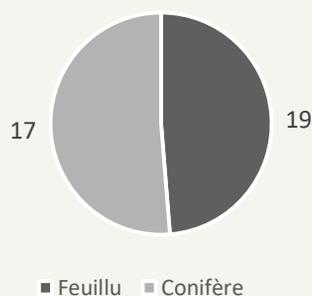
Peuplements et essences (en surface)

Part des peuplements purement feuillus : **44 %**

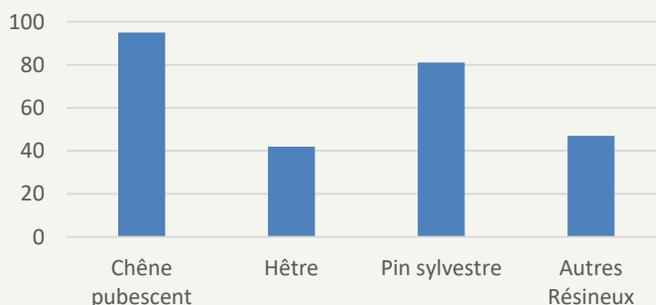
Part des peuplements purement résineux : **32 %**

Part des peuplements mixtes : **24 %**

Volume (Mm³)



Surface essences principales (*1000ha)



Quels flux de bois en forêt ?

Sur la période 2014-2022, la production biologique est de **900 000 m³/an**, soit **2,7 m³/ha/an**

La mortalité est de **300 000 m³/an**, soit **0,9 m³/ha/an**

Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur [l' Observatoire des forêts françaises](https://www.observatoire-des-forêts.fr)

La forêt privée et ses propriétaires

La forêt privée appartient à 39 900 propriétaires forestiers.

- **4,8** hectares de propriété forestière moyenne.
- 4 400 forêts de plus de 10 hectares représentant 67% de la superficie forestière.



Paysage de la Drôme . Etienne.beraud©CNPFF

Source : Cadastre 2022	Nombre de comptes de propriété	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha	30 500	76	31 400	16
De 4 à 10 ha	5 000	13	32 000	16,5
De 10 à 20 ha	2 400	6	34 000	17,5
Plus de 20 ha	2 000	5	96 700	50
TOTAL	39 900		194 100	

La Gestion Durable

Les documents de gestion durable certifient aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion : **144 ; 15 825** ha

Codes de bonnes pratiques sylvicoles : **40 ; 295** ha

L'enjeu majeur pour les forêts de la Drôme est le développement des surfaces bénéficiant d'un document de gestion dans un contexte de forêts très variées, aux enjeux très divers du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Missions et contact du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées



Améliorer et développer la gestion des forêts



Sensibiliser et former les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles



Regrouper les propriétaires et mobiliser les ressources



Participer à la protection de la forêt et à sa pérennité



Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire

Contact des techniciens : <https://auvergnerrhonealpes.cnpf.fr/>

